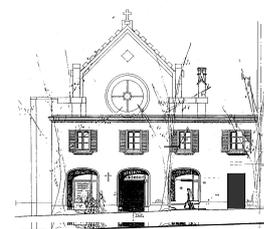


le Rosa-lien



mars 2013
numéro 144

Paroisse Sainte-Rosalie 50, boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris tél. 01 43 31 36 83 fax: 01 43 31 70 55
www.sainte-rosalie.org e-mail: paroisse@sainte-rosalie.org

Dans ce numéro

Agenda	page 1
« Aimer l'Église »	page 1
VATICAN II (suite)	page 2
LE SAVIEZ-VOUS ?	page 3
A propos – Concert	page 4

L'agenda de mars

mar. 5	<u>Groupe biblique</u> à 17h00
jeu. 7	<u>M.C.R.</u> réunion à 15h00
sam. 16	<u>Groupe St Vincent de Paul</u> Repas de fraternité à 12h00
sam. 16	<u>Sacrement de Réconciliation</u> au cours de la messe de 18h30
16/17	<u>CCFD</u> : collecte de carême
dim. 17	<u>Une question à la foi(s)</u> : (p.4)
lun. 18	<u>Groupe St Vincent de Paul</u> Rencontre-Café à 14h15
jeu. 21	<u>Partage d'Évangile</u> 20h-21h
sam. 23	<u>AUMÔNERIE</u> : Messe des Rameaux de 18h30 animée par les jeunes de l'aumônerie.
dim. 24	<u>Catéchisme CE1</u> : 10h –10h55 Rencontre des enfants
dim. 24	<u>Dimanche des RAMEAUX</u> : Célébration de la Passion. Bénédiction des rameaux au début des messes de 9h, 11h
dim. 24	<u>CONCERT</u> : 17h00 (voir p.4)
jeu. 28	<u>JEUDI SAINT</u> : Célébration de la Cène: 19h
ven. 29	<u>VENDREDI SAINT</u> : <u>Chemin de Croix</u> : 15h00. <u>Célébration de la Passion</u> : 19h
sam. 30	<u>VEILLEE PASCALE</u> à 21h.
dim. 31	<u>Dimanche de Pâques</u> : 11h00 Messe de la Résurrection

« Aimer l'Église »

par P. Lionel DUMOULIN

Notre pape Benoît XVI a décidé de renoncer à sa charge, voilà quelques jours et quand vous aurez ce *Rosalien* entre les mains, nous serons sans pape, dans l'attente du conclave et de la désignation de son successeur. Cette décision, qui a pris tout le monde de cours, est une *décision spirituelle*. Devant Dieu, mesurant l'ampleur de la tâche et la réalité de sa force physique (et peut-être de son tempérament), il a fait le choix de se retirer et de laisser la place à un autre. Comme il l'a dit lui-même, il « n'abandonne pas l'Église » mais va la servir autrement, par « la prière et la méditation » et dans une vie plus conforme à ses forces et à son âge.

Dans la vie, nous devons parfois choisir entre un mal et un bien et là le choix est simple ! Il faut rejeter le mal et choisir le bien. Il faut parfois choisir entre deux biens et c'est alors plus difficile. C'est devant Dieu que l'on décide, ce qui paraît le meilleur en tenant compte de la situation et de ce qu'on est soi-même. De même que la *décision spirituelle* de Jean Paul II, d'aller jusqu'au bout était très belle et très respectable (elle mettait en lumière le don jusqu'au bout du serviteur du Christ), la décision de Benoît XVI est tout aussi respectable (elle met en lumière l'humanité du serviteur de Dieu, les conditions de notre époque où l'allongement de la durée de vie est une caractéristique non négligeable et l'objectivité de la tâche à accomplir).

Sans pape, nous devons prier pour l'Église et prier déjà pour celui qui lui succèdera. Nous ne devons pas nous laisser ébranler par les rumeurs de scandale. Ces rumeurs ont toujours existé et tant qu'il n'y a pas de choses avérées, il faut rester prudent. Il est en tout cas certain que l'on attend des pasteurs de l'Église une attitude exemplaire ; et ne jamais oublier que ceux à qui on a beaucoup confié, on réclamera davantage.

Cette Église, il est de notre responsabilité de l'aimer et de la construire chaque jour. Cette Église, elle est le « but du projet divin ». Le Seigneur qui a créé l'humanité dans l'unité veut la rassembler dans l'unité, comme une seule famille ayant Dieu pour Père, le Christ pour frère et l'Esprit comme principe de vie. Cette Église, elle est une mère qui nous accueille chacun et qui nous permet de grandir jour après jour dans la foi, auprès de Dieu, où nous trouvons toute force et toute consolation.

Cette Église, c'est aussi bien notre église sainte Rosalie (édifiée en paroisse il y a 50 ans), que notre diocèse avec sa vitalité que nous lui connaissons, que l'Église universelle, répandue à travers le monde. Cette Église est l'œuvre du Christ comme la constitution *Lumen Gentium* du concile Vatican II l'a particulièrement mis en lumière. Que ce *Rosalien* nous aide à mieux connaître l'Église, à mieux la servir et à mieux l'aimer.

VATICAN II (suite)

par Claude DINNAT

Constitution (Lumen gentium)

Le texte préparatoire proposé aux Pères conciliaires pour aborder ce thème central qu'est « l'Église » s'intitulait *De ecclesia*. Il a été rejeté avec force par une grande majorité : « triomphalisme, cléricisme, juridisme ! » s'était écrié Mgr De Smedt. Il fallut s'atteler à la rédaction d'un nouveau texte. Le cardinal Suenens donna pour objectif : « Qu'est-ce que l'Église dit d'elle-même ? ». La première phrase de la Constitution dogmatique sur l'Église sera « Le Christ est la lumière des peuples ». C'est déjà tout un programme : L'Église n'existe pas pour elle-même, mais pour le monde dans lequel elle témoigne du Christ.

Cette Constitution va emprunter un grand nombre d'expressions à la Bible et aux Pères de l'Église : c'est un retour aux sources et à la Tradition.

Elle a été promulguée le 21 novembre 1964 par Paul VI. Parmi les thèmes abordés, nous en retiendrons quatre essentiels : le mystère de l'Église, le peuple de Dieu, La constitution hiérarchique de l'Église, les laïcs. Nous n'oublierons pas la place faite à l'œcuménisme.

Le mystère de l'Église

La véritable charpente de l'Église, ce n'est plus son organisation juridique, mais la relation qu'elle entretient avec le Père, le Fils et le Saint Esprit. Ce n'est plus son autorité qui prime, mais son « mystère », c'est-à-dire le dessein de Dieu dans le monde. Et c'est en Jésus Christ, Lumière des nations, qu'elle s'arrime. Avant d'être une organisation visible, elle est le peuple de Dieu, le corps du Christ et le temple de l'Esprit. Au-delà de sa réalité humaine, il faut reconnaître en elle une réalité spirituelle donnée par Dieu. Ainsi est-elle chargée d'annoncer au monde le Royaume de Dieu.

Le peuple de Dieu

Ce qui primait, dans l'ancienne conception de l'Église, avant Vatican II, c'était sa perspective pyramidale. Voici comment la voyait le

pape Pie X, dans son encyclique *Vehementer nos*, en 1903 : « Cette Église est par essence une société inégale, c'est-à-dire une société comprenant deux catégories de personnes : les pasteurs et le troupeau, ceux qui occupent un rang dans les différents degrés de la hiérarchie et la multitude des fidèles ; et ces catégories sont tellement distinctes entre elles, que dans le corps pastoral seul résident le droit et l'autorité nécessaires pour promouvoir et diriger tous les membres vers la fin de la société. Quant à la multitude, elle n'a pas d'autre devoir que celui de se laisser conduire et, troupeau docile, de suivre ses pasteurs. »

La majorité conciliaire obtint que, avant toute conception hiérarchique, il y ait un nouveau chapitre sur « le peuple de Dieu ». L'Église est d'abord un peuple en marche, dans la ligne de l'histoire du *peuple de Dieu* que la Bible raconte dans les deux Testaments. L'accent est mis sur l'égalité fondamentale des membres



de l'Église. Dans le chapitre sur les laïcs, la reconnaissance propre de leurs vocations et leur participation pleine et entière à la mission prophétique, royale et sacerdotale reçue par la grâce de leur baptême, sont soulignées. Dans l'Église, chacun est appelé à la sainteté. *Lumen gentium* fait siennes des images bibliques qui exprimaient la conscience que les chrétiens du 1^{er} siècle avaient de l'Église : « Le Christ appelle la foule des hommes de parmi les juifs et de parmi les gentils, pour former un tout, non selon la chair mais selon l'Esprit et devenir le nouveau peuple de Dieu. Ceux, en effet, qui croient au Christ, qui sont « re-nés » non d'un germe corruptible mais du germe incorruptible qui est la Parole du Dieu vivant (1 P 1, 23), non de la

chair mais de l'eau et de l'Esprit Saint (Jn 3, 5-6), ceux-là deviennent ainsi finalement une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple que Dieu s'est acquis, ceux qui autrefois n'étaient pas un peuple étant maintenant le peuple de Dieu (1 P 2, 9-10). [.....] La condition de ce de peuple, c'est la dignité et la liberté des fils de Dieu, dans le cœur de qui, comme dans un temple, habite l'Esprit Saint ».

La constitution hiérarchique de l'Église

C'est le problème de l'autorité dans l'Église qui a posé le plus de questions, notamment de son exercice par le pape et les évêques. Une minorité des Pères conciliaires ne voulait pas que le pouvoir du pape puisse être contesté. Aussi, un premier texte fut-il corrigé par Paul VI. Cependant, la mission des évêques est largement développée, chacun d'entre eux étant successeur des apôtres « on ne doit pas les considérer comme les vicaires des Pontifes romains, car ils exercent un pouvoir qui leur est propre ». Mais l'équilibre entre le primat de Pierre et les évêques reste une question complexe.

Les laïcs

Quant aux laïcs, le texte conciliaire affirme leur vocation à l'apostolat et explicite comment ils peuvent l'assumer auprès des prêtres. Une notion neuve apparaît : il s'agit de l'accueil des laïcs par les pasteurs « Les pasteurs, de leur côté, doivent reconnaître et promouvoir la dignité et la responsabilité des laïcs dans l'Église ; ayant volontiers recours à la prudence de leurs conseils, leur remettant avec confiance des charges au service de l'Église, leur laissant la liberté et la marge d'action, stimulant même leur courage pour entreprendre de leur propre mouvement. Qu'avec un amour paternel ils accordent attention et considération dans le Christ aux essais, vœux et désirs proposés par les laïcs, qu'ils respectent et reconnaissent la juste liberté qui appartient à tous dans la cité terrestre » (suite page 4)

Le saviez-vous ? Il y a 50 ans, naissance de notre paroisse sainte-Rosalie

1ère partie : la genèse

par Roger BOËDOT

Comme en cette année 2013, l'année 1963 voit l'arrivée d'un nouveau pape le 22 juin, Paul VI, qui succède à Jean XXIII décédé le 3 juin. Peu avant, le 11 avril, il a pu publier *Pacem in Terris*, première encyclique adressée « à tous les hommes de bonne volonté » : l'encyclique condamne la notion de guerre juste et insiste : la paix n'est pas possible sans justice sociale parmi les hommes.

Sainte-Rosalie a été érigée en paroisse, la 28ème sur la rive gauche de la Seine, **le 29 septembre 1963**, sur décision du Cardinal Feltin. Ce même jour s'ouvrait à Rome la 2ème session du Concile œcuménique. Le Père Provincial Houfflain de la Congrégation de la Mission (Pères Lazaristes) a accepté cette création, acceptant « *d'emboîter le pas aux événements, le pas invincible de l'histoire, qui acheminait le secteur Sainte-Rosalie vers la condition paroissiale : parce qu'après 102 ans d'existence et de travail apostolique Sainte-Rosalie a acquis une personnalité propre ; parce que la croissance de la population voulait que, comme un enfant devenu adulte, elle se détachât de sa mère, la vénérable Paroisse Saint-Médard.* » Je cite le nouveau curé installé, le Père Allain, lui-même Lazariste.

Pourquoi cette nouvelle paroisse ? Il nous faut commencer au Supérieurat du Père Martin Van Wagenberg (1952-1957), accompagné des pères Nastorg, Latapie, Minster, qui coïncide avec une orientation nouvelle des activités de Sainte-Rosalie. En effet commence alors la coopération de tout le clergé du 13ème arrondissement en vue d'une pastorale d'ensemble, pour une évangélisation en commun des habitants (180 000) de cet arrondissement⁽¹⁾. Ce travail rassemble les curés et vicaires des 4 paroisses (Notre Dame de la Gare,

Saint-Marcel, Sainte-Anne de la Maison Blanche aujourd'hui de la Butte aux Cailles, Saint-Hippolyte), les administrateurs et aumôniers des 3 chapelles de secours (Sainte-Rosalie, Sainte-Agonie et, tenue par les dominicains, Notre Dame des anges), les aumôniers des lycées et des Hôpitaux, enfin les Séculiers, Lazaristes, Dominicains et vicaires jésuites de ND de la Gare. Ils se réunirent très régulièrement, à l'instigation du Cardinal Feltin, en vue de la préparation de la Pré-mission puis de la Mission du 13ème, apprenant à se connaître, à s'estimer, à s'entraider.

La Pré-mission, prêchée au cours du Carême 1956 à Sainte-Rosalie par une équipe de prêtres du Sacré-cœur de Picpus, organisa l'ACGH (Action Catholique Générale des Hommes) et l'ACGF (... des Femmes), avec leurs sections de formation, les heures d'amitiés, la bibliothèque paroissiale, le service d'entraide de l'ACGF. Les missionnaires reconnurent unanimement la chance de Sainte-Rosalie de posséder une Conférence de Saint Vincent de Paul très active, aussi les activités presque centenaires de la Chapelle constituèrent l'ossature de ces activités et du service d'entraide de l'ACGH. Le Père Van Wagenberg, prenant toute sa place parmi les prêtres du 13ème, s'engagea pleinement dans ce tournant de la vie de Sainte-Rosalie, faisant suivre ce mouvement par les « rosaliens ». Son supérieurat a marqué un grand pas vers la transformation de Sainte-Rosalie en paroisse.

Le Père Dano, missionnaire hollandais ayant 30 ans de Chine, lui succède en 1957 (avec les PP. Duval, Carme, Rolland et Minster). C'est lui qui fit faire la façade de la Chapelle sur le boulevard telle que nous la connaissons (et qui vient d'être ravalée), « sans laisser aucune dette », est-il écrit dans un Rosalien de l'époque. Le Père Dauvier le

remplace peu après. Entre la date de sa nomination et celle de son installation, il supprime douze statues dans la Chapelle, continue ensuite le nettoyage et la modernisation du chœur, organise enfin le centenaire des œuvres de Sainte-Rosalie.

Dans ce même temps, le Cardinal Feltin, qui avait pour option de transformer toutes les chapelles de secours en paroisses afin de s'appuyer sur celles-ci pour la mise en œuvre de la Mission ouvrière du 13ème⁽²⁾, aiguillonna pendant plusieurs mois la Maison-Mère des Lazaristes pour que Sainte-Rosalie devienne paroisse. En 1962, le Père Allain (avec les PP. Lamerand, Cantais, Marin et toujours Minster) fut nommé à Sainte-Rosalie pour préparer sa « paroissialisation » qui fut effective le 29 septembre 1963. La détermination du territoire paroissial (une partie des territoires de Saint-Médard et Sainte-Anne) a eu pour principal objectif de constituer une paroisse à échelle humaine : pas plus de 20 000 habitants, en comptabilisant les constructions à venir.

À venir, le récit de la magnifique cérémonie d'érection de la paroisse.

(1) Le dernier recensement religieux de 1934 révélait que 9% de la population était « messalisante », dont 40% d'enfants. Le monde ouvrier (40% de la population de l'arrondissement) n'avait que 1,5% de messalisant.

(2) Il a joué un rôle important dans le développement en France de la Jeunesse ouvrière chrétienne (J.O.C.), ainsi que dans la défense des prêtres-ouvriers. C'est dans le diocèse de Paris que, sous sa direction, avait été fondé le premier secteur de la Mission ouvrière, annonçant le secrétariat national de la Mission, créé en 1957 par l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France.

suite de la page 2 : VATICAN II

La place des chrétiens non catholiques

Un sujet délicat a, lui aussi, été abordé : l'Église annonce et prépare le royaume de Dieu, mais n'est pas le royaume, qu'en est-il des chrétiens non catholiques ? Renonçant à l'identification complète entre l'Église catholique et l'Église du Christ, le concile affirme toutefois que celle-ci subsiste (*subsistit*) dans l'Église catholique et qu'il y a dans les autres Églises, non catholiques, des « éléments nombreux de vérité et de sanctification ».

Le texte souligne l'union de l'Église avec les chrétiens non catholiques. Le trésor partagé avec tous est : l'Écriture comme règle de foi et de vie, la foi en Dieu Père et en Jésus-Christ Fils de Dieu et Sauveur, l'union dans l'Esprit Saint et dans la prière, le baptême et, pour certains, la reconnaissance d'autres sacrements, la présence d'un épiscopat, la célébration de l'Eucharistie et la piété mariale.

Lumen gentium se termine par un beau chapitre sur Marie et sa place dans l'Église.

Célébration Communautaire du Sacrement de Réconciliation
au cours de la messe de 18h30
le samedi 16 mars

UNE QUESTION à la FOI(S)

La rencontre est fixée au

dim. 17 mars à 10h.

Le thème est :

la paroisse et la solidarité

La prochaine rencontre aura lieu :
dimanche 14 avril 2013

**Retenez dès à présent
le dimanche 14 avril :
repas brésilien préparé
par les jeunes des JMJ RIO 2013**

CONCERT

CONCERT TRIO TEN PRINTED

**dim. 24 mars 2013
à 17h00**

« Sur le Fil du Sacré »

Sur le Fil du Sacré est un spectacle mêlant chant, musique et danse, autour du Sacré et du rituel, sans distinction de religions.

Les trois jeunes femmes que sont Mukaddas Mijit, Bouzhigma Santaro et Sandrine Monlezun se sont rencontrées à Paris, tissant une amitié nourrie par leur curiosité envers leurs cultures respectives et leurs expériences artistiques.

La première native de la région autonome ouïgoure du Xinchang (Chine), étudie le piano et la danse traditionnelle ouïgoure dans son pays et poursuit de hautes études en Ethnomusicologie à Paris-Nanterre.

La seconde étudie à Oulan-Baatat (Mongolie) le violoncelle, le piano et le morin-khuur, vièle à tête de cheval mongole. Elle continue ses études d'Ethnomusicologie à la Sorbonne.

La troisième, ayant commencé la musique en chantant enfant au sein de la Maîtrise de Radio-France, se retrouve happée par la curiosité pour la musique du monde et plus particulièrement pour le chant de Bulgarie.

Entrée libre -
Libre participation aux frais



HORAIRES

OUVERTURE DE L'ÉGLISE

en semaine 8h 20 à 19h 00

le dimanche 8h30 à 12h 00

MESSES

du mardi au vendredi : 8h30

samedi : 18h30

dimanche : 9h00 et 11h00

ACCUEIL

du lun au vend : 10h-12h & 17h-19h

samedi : 10h - 12h

SECRETARIAT

du lundi au vendredi : 8h00-12h00

ACCUEIL des PRÊTRES

*Lionel DUMOULIN / Hubert CAUCHOIS
sur Rendez-Vous au 01 43 31 36 83*

Semaine Sainte et Pâques à Sainte-Rosalie

Dimanche 24 mars

Dimanche des Rameaux

Messes aux horaires habituels.

Bénédiction des rameaux au début de chaque messe

Jeudi Saint 28 mars

Célébration de la Cène : 19h00

Vendredi Saint 29 mars

Chemin de Croix : 15h00

Célébration de la Passion : 19h00

Samedi Saint 30 mars

Veillée Pascale à 21h00

Baptême de deux catéchumènes :

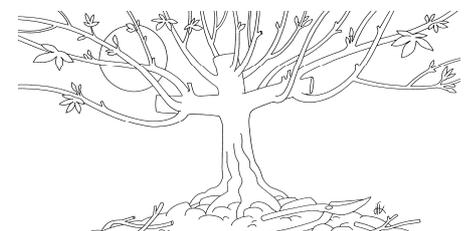
Maëlle et Mélinda

Dimanche 31 mars

Dimanche de Pâques

Messe de la Résurrection : 11h00

(pas de messe à 9h00 le dimanche 31 mars)



nos peines du mois de février

Nous lui avons dit adieu à Sainte Rosalie : Louissette ANDRIS